AIR CANADA

Communiqués

Air Canada commente les discussions avec les syndicats sur la capitalisation de ses régimes de retraite

MONTREAL, le 4 mai /CNW Telbec/ - Air Canada a indiqué aujourd'hui qu'elle discutait régulièrement avec ses syndicats canadiens en vue de trouver une façon de capitaliser ses régimes de retraite à prestations déterminées, pour ainsi les maintenir en place.

Par ces discussions, la Société vise surtout à obtenir le soutien de ses syndicats quant à l'établissement d'un moratoire et d'autres conditions touchant le financement du déficit de ses régimes de retraite, de manière à assurer la prévisibilité financière au cours des prochaines années.

Dans ses discussions avec les syndicats, Air Canada a précisé que son objectif consiste à maintenir ses régimes de retraite à prestations déterminées actuellement en vigueur, et ce, sans en restructurer la formule. La proposition de la Société ne porte pas sur la transformation de ses régimes actuels en régimes à cotisations déterminées.

Rien ne garantit qu'une entente sera conclue entre la Société et les syndicats sur cette question.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ENONCES PROSPECTIFS

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les prévisions ou projections ne sont donc pas entièrement assurées en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. A terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, les relations du travail, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au www.sedar.com. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

Pour plus de renseignements:

Renseignements:

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE